

# *Le Trait d'Union*



N° 35 janvier 2007



## *Allonville*

### *Année 2007*

Le Mot du Maire .....	Page 2
Informations communales .....	Page 8
CLSH .....	Page 11
Bibliothèque .....	Page 14
Ecole .....	Page 15
Club des Aînés .....	Page 16
Comité des Fêtes .....	Page 17
Association Maurice Choquet .....	Page 18
Tennis .....	Page 19
Foot .....	Page 20
Gym .....	Page 22
Tai-Chi-Chuan .....	Page 23
Association Cadre de Vie .....	Page 24
Histoire .....	Page 25
Les Artisans d'Allonville .....	Page 30

\* \* \* \* \*

\*

\*

\*

\*

\*

## Le Mot du Maire

2006, une année riche en événements, a permis de concrétiser par de nombreux travaux les projets montés et suivis par la municipalité de longue date pour certains et plus récemment pour d'autres.

La diversité des travaux et le très grand nombre d'intervenants a amené une charge de travail importante afin de gérer la chronologie des interventions et de mener à bien l'ensemble des réalisations.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire de détailler chaque opération que chacun d'entre vous a pu constater, je vais simplement les lister en rappelant qui a assuré la maîtrise d'œuvre et quelles sont les entreprises concernées.

- Effacement de la ligne moyenne tension : EDF et les entreprises SOPELEC et INEO pour un montant de 61.500 € financé par la commune.
- Effacement des réseaux basse tension, télécom et éclairage public de la rue du Moulin : SIER\* et les entreprises CEGELEC et HEUDRON-DAUPHIN pour une charge nette résiduelle pour la commune de 56.000 €.
- Finition des travaux de voirie du lotissement les Rousses Terres : DDE et les entreprises SCREG et CEGELEC pour un montant total de 155.000 €.

- Ajout d'une perte dans le chemin Saint-Jean afin d'éliminer les risques d'inondation chez les particuliers : Commune et l'entreprise SCREG pour un montant de 3000€.
- Aménagement du terrain de jeux à l'entrée du lotissement Tour des Haies : entreprise E.S.E pour un montant total de 40.000 €
- Aménagement de l'entrée sud du village y compris la prise en charge et la gestion de l'eau pluviale, l'effacement des réseaux, l'éclairage public, l'aménagement paysager et la mise en place d'équipements de sécurité : Amiens-Métropole et les entreprises CEGELEC et APPIA pour un montant de 687.000€ pris en charge par le budget de proximité d'Amiens-Métropole 2005.
- Installation d'un vestiaire arbitre (rendue obligatoire par l'évolution de notre équipe première) : pour un montant de 15.000 € financé par Amiens-Métropole.
- Installation et mise en Gaz de ville : GDF et l'entreprise TCPA pour un montant estimé de 300.000 € pris en charge par Gaz de France.
- D'autres petits investissements et travaux d'entretien divers ont été réalisés, mais il me semble qu'il est souhaitable d'indiquer uniquement les investissements importants.



Je sais qu'il n'a pas toujours été facile de cohabiter avec toutes ces entreprises présentes dans notre village sur une période que l'on a souhaitée la plus courte possible. C'est pourquoi, je tenais à vous remercier de la compréhension dont vous avez fait preuve.

Dès le printemps prochain, la qualité des aménagements du chemin de Petit-Camon ainsi que du lotissement les Rousses Terres nous feront, j'en suis sûr, oublier les désagréments passés et apprécier ce nouveau cadre de vie.

Tous ces investissements ont été réalisés sans avoir recours à l'emprunt et le taux d'imposition communal reste inchangé. De plus, la taxe locale d'équipement que nous percevons sur chaque permis de construire (nombreux actuellement) ainsi que pour chaque demande de travaux devrait nous permettre de constituer une réserve de trésorerie afin de minimiser le montant de l'emprunt qui sera nécessaire pour réaliser le projet de la salle polyvalente en cours d'étude.



Concernant la salle des fêtes, comme je vous l'indiquais sur le précédent trait d'union, une étude a été demandée auprès du CAUE\*\*. La conclusion de cette étude qui nous a été rendue en juillet dernier fait apparaître qu'il serait plus judicieux de construire une nouvelle salle et de démolir l'existante. Ceci afin de nous permettre de réaliser une salle respectant toutes les normes en

vigueur actuellement pour un coût équivalent voire inférieur et d'une qualité architecturale supérieure. L'effet de surprise passé, à la rentrée, un groupe de travail constitué de 6 membres du Conseil Municipal intéressés et motivés par ce projet a été constitué. Lors du dernier Conseil Municipal, toujours sur conseil du CAUE, nous avons décidé de lancer une consultation afin de choisir un architecte « programmiste », qui aura en charge la rédaction du cahier des charges de ce projet en fonction des exigences du conseil municipal et de l'enveloppe budgétaire que nous déciderons d'investir. Ce changement d'orientation qui pourrait nous amener à remplacer la salle des fêtes plutôt que de la réhabiliter ne nous permet pas d'indiquer de délai précis quant à sa mise en œuvre.

Après réflexion, il apparaît que la construction d'une nouvelle salle à côté de l'actuelle amènerait les avantages suivants :

- Pas de rupture d'utilisation de la salle car l'ancienne sera détruite après réception de la nouvelle.
- Eloignement supplémentaire par rapport aux habitations si la construction se fait en lieu et place du parking actuel.
- Architecture plus adaptée à la qualité environnementale de notre village. (la salle actuelle ressemble plus à un hangar agricole)
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Qualité acoustique accrue.
- Isolation phonique et thermique.
- Economie d'énergie.
- Désamiantage moins coûteux en démolition qu'en réhabilitation.
- Création d'un vrai parking (subventionné) sur le terrain récemment acquis et à la place de la salle actuelle.
- Eventualité d'obtention de subventions plus importantes dans le neuf qu'en réhabilitation.

Sans pouvoir indiquer d'échéance de réalisation précise, le Conseil Municipal a décidé de terminer l'effacement de l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques ce qui permettra d'établir un

programme de réfection de la chaussée de l'ensemble des rues du village en fonction de leur état respectif et du trafic.



Dès le printemps prochain, des ralentisseurs de type « Coussin Berlinois » seront installés à chaque entrée du village. Ces équipements, subventionnés à 30% par l'état au titre des amendes de police, seront complétés par un revêtement de chaussée de couleur rouge au carrefour entre la voirie neuve et la rue de la Terrière ainsi qu'au niveau du passage piétons face à l'atelier multimédia afin de renforcer la sécurité à proximité de l'école.

Parmi les projets annoncés pour une réalisation 2006, seules la réhabilitation du presbytère par la SIP et la réfection de l'étanchéité de la mare du four n'ont pas été effectuées.

Ces deux projets retardés pour des raisons administratives ou financières commenceront dès le début de l'année 2007 et seront complétés par la construction par la SIP de sept logements locatifs à la place de l'ancien café du 10, grande rue.

Bien que le temps perdu ne se rattrape pas, je pense que lors de ces quinze dernières années nous avons réussi, sans augmentation de la pression fiscale, à amener tous les équipements et services qui nous faisaient défaut et à réhabiliter et à rendre plus fonctionnel l'ensemble des bâtiments communaux qui, sans être en état de décrépitude, étaient bien tristes à l'époque.

Mais comme rien n'est jamais terminé, vous pouvez compter sur l'ensemble du Conseil Municipal, que je remercie au passage,

qui ne manque ni d'idées ni de ressources afin de m'assister dans la lourde tâche qui est la mienne. Un grand merci, aussi, aux employés communaux pour leur investissement au service de la Commune, la capacité d'adaptation et la polyvalence dont ils font preuve en cas de besoin.

*Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque, pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille sept.*

*Le Maire*

*Dominique Capart*

\* Syndicat Intercommunal d'Electrification Rural  
\*\* Conseil Architecture Urbanisme Environnement

\* \* \* \* \* Informations communales

\*

\*

\*

\*

\*

## Les permanences de la Mairie :

### Les permanences du secrétariat :

- le mardi de 10 h à 12 h
- le jeudi de 17 h à 19 h
- le samedi de 10 h à 12 h

### La permanence des Adjointes :

- le jeudi de 17 h à 19 h

### La permanence du Maire :

- le samedi de 10 h à 12 h

### Pour nous contacter :

tél./fax : 03.22.93.02.17

site Internet de la Mairie : <http://www.ville-allonville.fr>

### les dates à retenir pour l'année 2007 :

les vœux du Maire : le 03 janvier 2007

la fête locale : le 02 septembre 2007

le repas des aînés : le 25 novembre 2007

### les tarifs de location de la salle des fêtes :

habitants d'Allonville : 240 €

habitants d'Amiens Métropole : 350 €

habitants extérieurs : 480 €

forfait nettoyage : 53 €

montant de la caution pour toutes les locations : 610 €

\* \* \* \* \* Informations communales

\*

\*

\*

\*

\*

## Eau et Assainissement

03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

## Service des déchets ménagers

03.22.33.12.12

Les ordures ménagères sont collectées le mardi

Les « Sacs Jaunes » sont collectés le vendredi (*attention : les sortir la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin*)

Les encombrants sont collectés le 3<sup>ème</sup> jeudi de janvier, avril, juillet et octobre

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) :

Horaires d'été (du 01 avril au 30 septembre) : 9 h à 20 h

Horaires d'hiver : 9 h à 18 h

La plus proche est à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au 03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

\* \* \* \* \* Informations communales

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



L'Etat Civil 2007

**Les naissances :**

LEROY Mathis, le 01 mars  
DJELLOUL Joshua, le 14 avril  
BENOIST Blanche, le 19 juin  
CREUS Benjamin, le 13 juillet  
BOCHÉ Louise, le 08 septembre  
THIERION DE MONCLIN Laure, le 18 octobre  
LABUR Joseph, le 28 octobre  
GARNIER Evie, le 16 novembre  
GOUMAR Wissam, le 22 décembre

**Les mariages :**

BOIRET Damien et MAURICE Hélène, le 06 mai  
DESAVOYE Thierry et DEPOSE Isabelle, le 01 juillet  
CADINOT Olivier et WESTLAND Elodie, le 09 septembre  
BULLOT Damien et DABONNEVILLE Elodie, le 09 septembre  
BENOIT Stéphane et DELAFOSSE Catherine, le 18 novembre

**Les décès :**

LAGACHE René, le 10 mai  
PIERRE Roger, le 07 septembre  
CASTAIN Didier, le 11 octobre

\* \* \* \* \* CLSH

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



**Le Centre de Loisirs**

**Le Centre de Loisirs se veut, avant tout, lieu d'accueil convivial et de détente.**

**Le Centre de Loisirs périscolaire** accueille les enfants scolarisés à l'école d'Allonville les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 le matin, de 12h à 13h20 le midi et de 16h à 18h30 le soir. Au cours de l'année scolaire dernière un projet autour de la marionnette a été mis en place avec l'écriture d'une histoire, la fabrication de *marionnettes*, la réalisation d'un castelet et une représentation finale en fin d'année. Des ateliers ont fonctionné en soirée avec, entre autres, l'intervention de l'association MIEL et la participation de membres du club des aînés. Pour cette année 2006/2007 un marché de Noël a eu lieu ce 19 décembre dernier et au cours des mois qui viennent un projet autour du *conte* va se mettre en place.

**Les Centres de Loisirs vacances d'été et petites vacances :** jusqu'au 30 avril 2006 ces centres ont fonctionné avec la commune de **Cardonnette** (ceci d'ailleurs depuis l'été 96 où le premier centre de loisirs a vu le jour). Au 1<sup>er</sup> mai 2006 la Communauté de Communes du Bocage et de l'Hallue, dont Cardonnette fait partie, a pris la compétence « centres de loisirs », en conséquence cette dernière a décidé, en toute logique, de ne plus participer au centre de Loisirs d'Allonville, la convention nous liant devenant caduque.

*Que la commune de Cardonnette soit ici remerciée du travail accompli conjointement pendant ces dix années au service des loisirs des enfants de nos deux communes, l'une sans l'autre n'aurait pas démarré ces centres de loisirs.*

En 2006 hormis les activités « classiques » ayant toujours un vrai succès (piscine, patinoire, grands jeux,...), plusieurs activités nouvelles ont été mises en place : capoeira (art martial brésilien mêlant acrobaties, rythme et musique), baptême de l'air à Glisy, camping à la mer, sortie à Astérix, sorties vélo, bois de Frémontiers, espace médiéval d'Eaucourt, découverte de la caserne des pompiers,...



Au travers des différents centres il s'agit de susciter l'éveil, la curiosité de l'enfant, de favoriser son initiative dans l'organisation des loisirs. Le centre doit être un lieu d'ouverture, d'expression, de création par des activités diversifiées, manuelles, sportives, scientifiques et ludiques.

Une *commission des loisirs* se réunit 5 à 6 fois dans l'année afin d'organiser ces différents centres de loisirs, de tirer les conclusions nécessaires afin d'améliorer les services proposés. Cette commission est composée de membres du Conseil Municipal, de la responsable des différents centres (Mme Vivier) et de parents utilisateurs des services ; les décisions finales revenant toutefois au Conseil Municipal.



### Planning 2007 :

Programme annuel en mairie et au C.L.S.H., programme détaillé de chaque période disponible un mois avant chaque centre au C.L.S.H.

2 au 5 janvier – 26 février au 2 mars - 16 au 27 avril – 5 au 27 juillet

Horaires : 7h30 à 18h

Age requis : 3 à 13 ans

Renseignements :

les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 18h à 18h30  
2, place Marc du Four à Allonville 03 22 93 64 28

En mairie aux heures de permanence

*Merci d'inscrire vos enfants 3 semaines à l'avance en MAIRIE D'ALLONVILLE. L'inscription se fait à la semaine ou à la journée pendant les petites vacances mais uniquement à la semaine pour l'été.*

L'adjointe au maire, A.M.Mortagne.

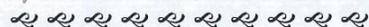
\* \* \* \* \* Bibliothèque

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



La  
Bibliothèque

Les responsables de la bibliothèque souhaitent une bonne année de lectures à toutes et à tous.



De plus en plus d'enfants fréquentent la bibliothèque. Dès 2 ans, ils peuvent y trouver des livres adaptés à leur jeune âge.

Un grand merci aux généreux donateurs qui nous permettent d'alimenter nos rayons et qui, ainsi, augmentent les raisons de venir y fouiner.

Ouverture : le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00  
le samedi de 14 h 00 à 15 h 30

Mmes Croizé, Desplanques et Leclercq

\* \* \* \* \* Ecole

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



École Publique Maurice Choquet

L'école accueille 60 élèves :

Cycle 1 ⇒ Maternelle (TPS-PS-MS)

17 élèves Mme SARA

Mme DUQUENNE (ATSEM)

Cycle 2 ⇒ cycle des Apprentissages fondamentaux (GS-CP-CE1)

23 élèves Mme CARPENTIER

Cycle 3 ⇒ cycle des Approfondissements (CE2-CM1-CM2)

20 élèves Mme MIANNAY, Directrice

- Des sorties sont planifiées tout au long de l'année scolaire en fonction des différents projets pédagogiques.
- Les spectacles :
  - les 3 Chardons
  - le spectacle de Noël (offert par la Municipalité) Cirque d'Amiens. Amiens Métropole.
- Les élèves de chaque cycle fréquentent une fois par mois la Bibliothèque Municipale. Nous tenons à remercier Mme CROIZE pour son bénévolat et son accueil.
- Les élèves du cycle 3 vont à la Piscine « NAUTILUS » tous les jeudis pendant le 1<sup>er</sup> trimestre.
- Les intervenants extérieurs (1/2 journée)
  - ⇒ AMETIS
  - ⇒ ATMO PICARDIE
  - ⇒ CPIE ...
- La classe du cycle 2 est affiliée à l'USEP, des rencontres sportives auront lieu durant cette année scolaire.
- Les inscriptions → Il faut d'abord passer à la Mairie puis prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école (n° tél : 03.22.93.38.74)

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

## Club des Aînés

La fin d'année 2005 a été marquée par le décès de notre vice-président Monsieur Jacques Weinachter ; espérons que les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Monsieur Jean-Pierre Desaintjean est désormais notre nouveau vice-président. Le Club souhaite à tous une très heureuse année 2007, qu'elle nous garde une bonne santé afin de pouvoir continuer nos rencontres.



*Avec toutes mes pensées,  
Recevez à pleins paniers  
Les fruits mûrs à partager ;  
Une grappe de patience  
Une pomme d'espérance  
Une noix d'amour  
Et de gaieté.  
Une orange de paix  
Une amande de douceur  
Le tout enveloppé  
D'un tourbillon d'Amitiés  
A recevoir et à distribuer  
Tout au long de l'année  
Sans que personne ne soit oublié...*

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



Les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2007.

Toute personne le désirant est la bienvenue au Comité des Fêtes.

Tous les membres du Comité des Fêtes sont à votre écoute pour toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances dans notre village.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui, nous l'espérons, vous feront déplacer nombreux.

Le Président  
Roger Parmentier

25 mars 2007 : fête des plantes  
20 mai 2007 : rèderie  
17 novembre 2007 : soirée beaujolais

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



Association Maurice Choquet

Bienvenue à Vous, nouveaux Allonvillois, qui avez choisi de vivre dans notre village. Le nom de notre association ne vous dit rien. Le Trait d'union nous offre le plaisir de nous présenter, nous en saisissons l'opportunité.

L'Association Maurice CHOQUET est née d'un devoir de mémoire destiné à témoigner de la vie de notre école pendant vingt-trois années, lorsque Lucette et Maurice Choquet étaient nos instituteurs. Nous avons en effet le sentiment d'avoir vécu pendant notre scolarité primaire des moments d'une exceptionnelle richesse.

Maurice Choquet était convaincu que la création artistique, non seulement cultivait en chacun de ses élèves le goût du beau, mais constituait également un tremplin dans l'apprentissage des connaissances fondamentales. Ce sont des peintures bien sûr, mais aussi des sculptures sur bois ou sur pierre, des tissages et des collages, des poteries etc. qui sont sortis de notre classe. Tous les matériaux que nous offrait notre milieu rural prenaient forme de fresque préhistorique, de masque en plumes, de dragon en papier journal, de lion en sac de jute sur fil de fer de ballot de paille, de figurines en plomb fondu dans le poêle de la classe ... notre imagination pétillait. Pendant cette période nous avons réalisé plus de cinq cents œuvres que maintenant nous essayons de faire connaître par des expositions et dont nous assurons la conservation.

Malheureusement toutes les précautions prises ne suffisent pas à maintenir en bon état les œuvres les plus sensibles aux outrages du temps. Graver un CD, la bonne idée ! Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Jean-Marie Privet s'est proposé de mettre ses compétences informatiques à la réalisation de ce projet. Sur les quelques six cent clichés réalisés par Bernard Vincent, professeur à l'I.U.F.M.de Picardie, Jean-Marie Privet en a déjà préparé près de deux cents. Le résultat est exceptionnel, absolument remarquable. Lors de notre assemblée générale qui se tiendra le 24 novembre, à 19 heures, salle de la bibliothèque dans les communs du château, vous pourrez juger sur pièce.

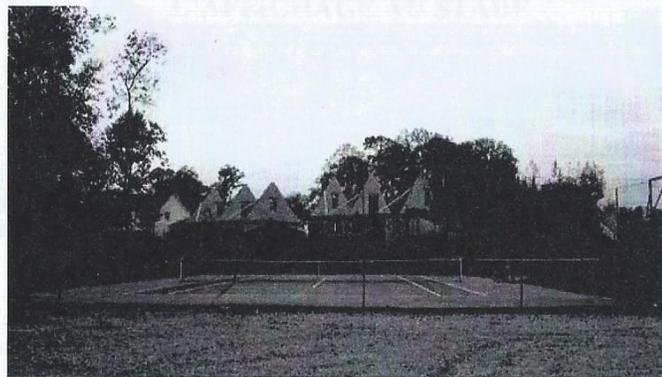
Notre association est ouverte à tous ceux, anciens élèves ou non, que notre projet intéresse. Contactez Jean-Marie Gaudefroy, notre Président, au 03.22.93.02.39.

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



TENNIS CLUB  
ALLONVILLE



Vingt trois adhérents en 2005-2006 ont profité d'un court démaussé et nettoyé en avril par les services d'Amiens Métropole. Le deuxième traitement annuel des mousses (celui d'automne) doit être effectué courant novembre 2006 (terrain glissant par endroit). Le grillage enfoncé par une voiture en juin vient d'être réparé par Amiens Métropole.

L'environnement a quelque peu changé mais le calme et la tranquillité restent le plus de notre terrain. Il est demandé à tous, adhérents ou non, de le préserver.

Pour tout renseignement contacter :

Le président : Mr Fourier : 03 22 93 03 99

La secrétaire : Mme Leclercq : 03 22 93 01 26

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*



### LA MARCHÉ DU CLUB :

Le Club compte aujourd'hui 108 licenciés dont détail des équipes ci-dessous. Nous tenons à remercier les Entreprises qui nous aident comme sponsor et nous permettent de fonctionner normalement. Nous remercions, également, la Municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut. Merci à tous.

### Les débutants :

Au nombre de 13, car, maintenant nous prenons les enfants à partir de 5 ans et c'est très agréable d'apprendre ces petits bouts. Presque chaque samedi, sauf vacances scolaires, ils ont des plateaux basés surtout sur le jeu.

### Les Poussins :

Egalement des plateaux comme les débutants et toujours basé sur le jeu.

### Moins de 13 ans :

Depuis le début de saison ils n'ont pas perdu un seul match et pour la 2<sup>ème</sup> phase ils accèdent à la division supérieure, bravo, c'est très encourageant pour l'avenir.

L'entraînement de ces 3 catégories est assuré par Michel, Frédérique et Aïssa.

Les matchs ont lieu le samedi à 14 heures 30.

### Moins de 15 ans :

C'est beaucoup moins bien mais à leur décharge ils sont dans une catégorie trop haute pour eux. Il est préférable de les redescendre pour la 2<sup>ème</sup> phase, ce qui sera fait.

L'entraînement est assuré par Franck et Alain.

Les matchs ont lieu le dimanche à 10 heures.

### Seniors A:

Une fois de plus l'équipe a accédé à la division supérieure et se retrouve, aujourd'hui, en promotion de 1<sup>ère</sup>. L'objectif est toujours de viser la montée ; ils en ont les moyens et malgré des blessés sérieux ils arrivent à rester dans le haut du tableau.

Hervé et Alexis sont leurs entraîneurs. Les matchs ont lieu le dimanche à 15 heures.

### Seniors B :

Il faut monter cette année; l'écart entre les 2 équipes devient trop important. C'est faisable.

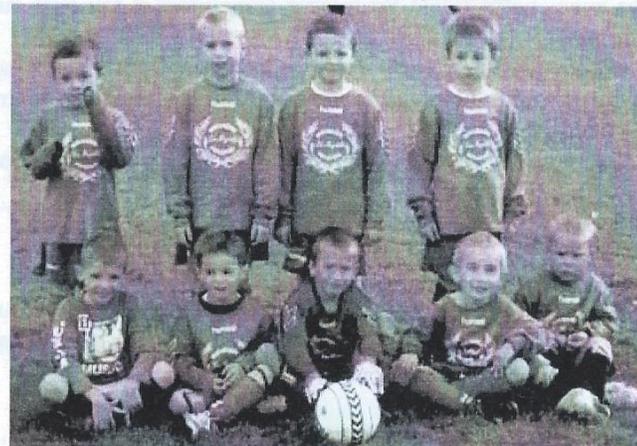
Guillaume est leur entraîneur et les matchs ont également lieu le dimanche à 15 heures.

### Les Vétérans :

Qui se font surtout plaisir et décompressent du travail de la semaine.

Philippe est leur entraîneur et les matchs ont lieu le samedi à 15 heures.

## POUR TOUS LES MATCHS A DOMICILE, VOIR L'AFFICHAGE AU STADE



## A NOTER

### Constitution du bureau :

Président :	M.PAILLART	Michel.....	Tél. : 03 22 44 26 17
Vice-président :	M. MAUMENE	Pierre.....	Tél. : 03 22 93 05 61
Trésorier :	M. HURDEQUINT	Philippe	
Secrétaire	M. WARGNIER	Bernard	

## NOS MEILLEURS VŒUX SPORTIFS A TOUS

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

## Bien-être et Harmonie du Corps

Après deux mois de vacances, le 11 septembre 2006, notre rentrée s'est bien passée avec notre fidèle Professeur Geneviève et toujours autant d'adhérents.

Plus doux que l'aérobic, nos cours allient souplesse, musculation, relaxation qui avec une pratique régulière de ces exercices vous permettront, dans la bonne humeur, de garder la forme.

3 cours sont à votre disposition à la salle des fêtes de notre commune :

- Lundi soir .1<sup>er</sup> cours 17 h 40 à 18 h 40
- .2<sup>e</sup> 18 h 45 à 19 h 45
- Jeudi soir inchangé 18 h 45 à 19 h 45

Notre association est accessible à tous.

Retenez la date du 1<sup>er</sup> avril 2007 pour notre traditionnelle randonnée pédestre.

Meilleurs vœux à tous, n'hésitez pas à nous contacter

- Présidente Christine BESNOIT 03 22 93 01 57
- Vice-présidente Chantal MOLON 03 22 93 04 97
- Trésorière Catherine SAINTPOL 03 22 93 02 70
- Secrétaire Corine PILLON 03 22 93 61 37



\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

## Taï-chi chuan

L'association "Bien-être et Harmonie" du corps accueille la section Taï-chi chuan depuis bientôt cinq ans.

Le Taï-chi chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement.

Il s'agit concrètement d'un long enchaînement de mouvements (postures de combat) s'effectuant lentement et mettant l'accent sur la respiration, la souplesse et le relâchement corporel.

La pratique du Taï-chi chuan est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Les personnes intéressées peuvent

nous contacter au 03.22.76.16.63

ou nous rejoindre chaque lundi de 20 h à 22 h à la salle des fêtes d'Allonville.

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

**L'association pour la**   
**sauvegarde du cadre de vie Allonvillois**

*vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2007*

- Lors de vos promenades,  
Respectez la nature
- N'abîmez pas les arbres,
- Ne coupez pas à travers champs
- N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins,
- Ne circulez pas avec des engins motorisés.

\* \* \* \* \* Histoire et Traditions d'Allonville

\*  
\*  
\*  
\*

## Histoire d'Allonville

### Le Haras d'ALLONVILLE

Madame la Vicomtesse DE RAINNEVILLE, née Alexandra PETROVO SOLOVOVO, à Saint-Pétersbourg, Russie (1848-1908) habitait le château d'Allonville près d'Amiens avec son mari, le Vicomte Joseph DE RAINNEVILLE (1833-1894) Député, Sénateur de la Somme et ancien Maire d'Allonville. Madame possédait près du château, un important HARAS de chevaux de courses. En 1882 de grandes écuries sont construites, alimentées en eau par une canalisation souterraine particulière venant du château. Du château on accédait au Haras par la rue Madame (Madame de Rainneville). Puis cette rue s'est appelée rue du Haras, aujourd'hui dénommée Voirie Neuve. La Vicomtesse, d'origine Russe (elle a été Dame d'honneur de la Tsarine), avait fait venir des palefreniers qui n'étaient autres que d'authentiques Cosaques pour s'occuper des chevaux.

Chaque matin, les Cosaques rendaient hommage à leur châtelaine en pratiquant le baisemain, genou en terre !

Dans son Haras, la Vicomtesse entreprit avec succès l'élevage du cheval Russe en France. Nombres d'élèves sortis de ce Haras ont remporté sur piste de nombreuses victoires, tous vainqueurs nés au Haras d'Allonville.

Si l'élevage du pur sang est à juste titre considéré comme un élevage de luxe, il n'empêche que les sacrifices qu'il entraîne sont largement compensés par l'intérêt qu'il présente.

A la fin du XIXième siècle, les hivers étant rigoureux et neigeux ; il n'était pas rare de voir cette Grande Dame que fût la

Vicomtesse de Rainneville, se promener en troïka, allant de son Château à son Haras !

En 1906, le personnel Russe a quitté Allonville et le Haras a perdu de son importance. Madame DE RAINNEVILLE n'ayant pas de descendance, le Haras est mis en vente en 1910. L'adjudication a été faite à Paris le 28 juillet 1910 au profit de Monsieur Jean HENNESY (1874-1944), Député, futur Ministre de l'Agriculture et Ambassadeur de France, déjà locataire des chasses du château d'Allonville.

En l'an 2000, les anciens bâtiments (vétustes) du Haras existaient encore.

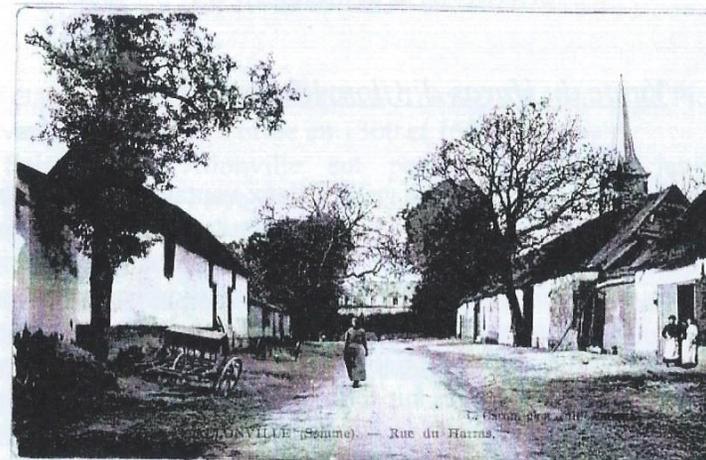
Aujourd'hui ils ont disparu pour faire place à des bâtiments fonctionnels pour une exploitation agricole privée.

LE HARAS D'ALLONVILLE N'EST PLUS MAIS SON SOUVENIR DEMEURE.



AU HARAS D'ALLONVILLE

M<sup>me</sup> la vicomtesse de Rainneville vient visiter son élevage de pur sang d'Allonville.



Carte postale de 1905

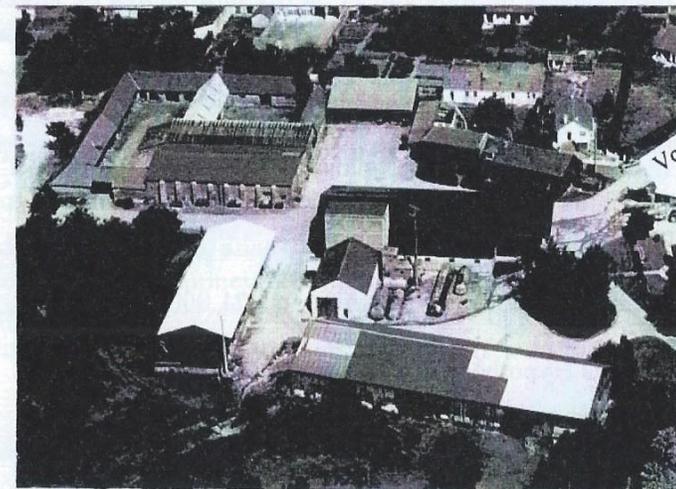


Photo en l'an 2000

### Vente du Haras d'Allonville en 1910

« On pénètre dans le Haras par une grille à deux vantaux , montée sur pilastre en briques, deux petites portes bâtardes sur les côtés, l'ensemble des bâtiments comprenant : à gauche en entrant, buanderie et petit potager, à droite en entrant, maison d'habitation construite en briques, élevée sur terre plein d'un rez de chaussée, grenier au dessus, couverte en pannes. A la suite petite remise. A la suite maison d'habitation construite en briques sur terre plein d'un rez de chaussée, d'un premier étage, grenier au dessus, couverte en panne. Jardin derrière. Bâtiment en torchis, sur le côté grand bâtiment comprenant des boxes pour cinquante deux chevaux, construit en briques et grenier au dessus, couvert en pannes, le sol en briquettes. Y attenant un manège de trente mètres de longueur et de dix huit mètres de largeur, toiture en pannes. Dans les cours, plusieurs hangars à fourrage construits en bois et couverts en pannes. Prairie, arbres fruitiers de plein vent et espaliers, le tout d'une contenance de huit hectares vingt six ares environ.

L'ensemble manège, écuries, forge, maison d'habitation, entouré d'un mur en briques d'une hauteur variant de deux mètres cinquante à trois mètres cinquante.

Mise à prix du Haras = 20.000 francs. Adjugé à 21.000 francs »

Source : Bureau des Hypothèques d'Amiens

### La Seigneurie d'Allonville

Elle était tenue en souveraineté de la Terre et Seigneurie de Picquigny, mouvant du Comté de Corbie en 1300 et 1507.

La Seigneurie d'Allonville eut pendant longtemps les mêmes possesseurs que la Terre de Daours. En 1458, Jean de la Trémouille, chevalier, seigneur et baron de Daours, s'intitulait « Seigneur d'Allonville ».

Prévôté de Beauquesne, bailliage d'Amiens jusqu'en 1748, puis bailliage et siège présidial d'Amiens. Prévôté de Fouilloy pour une maison. Election de Doullens. Intendance de Picardie. Grenier à sel de Corbie puis d'Amiens en 1726.

Quand Messire Charles d'Ailly était seigneur d'Allonville, ledit Scourion était le bailli et Jehan Blanchart le lieutenant de la seigneurie.

### Les fiefs

Fief du bois d'Allonville, aux Célestins d'Amiens par suite d'échange en 1607.

Fief de Saint Gratien, tenu de la seigneurie d'Argoeuves, mouvant de celle d'Equennes.

Fiefs de Beauregard et de la Folie Gauthier.

Fiefs de la Haye Bertin, alias fief Hébertin, passé par mariage à la famille Vaysse, de Rainneville, comme la seigneurie, ainsi que deux fiefs abrégés, dits Prouzel, terres de Picquigny et le fief de Longueval.

Fief du Cange, relevant du marquisat de Querrieu en 1769.

Un château était mentionné au XIV siècle. Il fut incendié à deux reprises par les troupes Espagnoles en 1590 et 1636.

Un nouveau château, de style Louis XIII, fut reconstruit au milieu du XVIIe siècle par Jean de Longueval.

\* \* \* \* \* les artisans

\*

\*

\*

\*

\*

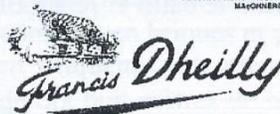
## Les Artisans d'Allonville



**Gérald DUQUENNE**  
EXPLOITATION  
FORESTIERE  
NEGOCE DE BOIS  
PRODUCTEUR DE  
SAPINS DE NOEL

35 Rue des Auges    Tél: 03 22 93 03 13  
80260 ALLONVILLE    Fax : 03 22 93 07 92

Univ 394 140 448 000 18    PCB Amiens A 343 140 448



CONSTRUCTION PAVILLONS  
MAÇONNERIE

**Francis Dheilly**

31, rue du Petit Canon 80260 ALLONVILLE  
Tél : 03 22 93 02 44 - Fax 03 22 93 00 25

RAVALEMENT  
PAR SABLAGE



CHAUFFAGE - SANITAIRE  
ÉLECTRICITÉ

**S.A.R.L. J.L. FERNANDES**

9, Grande Rue  
80260 ALLONVILLE

Tél : 03 22 69 22 70  
Fax : 03 22 93 00 74



ARTISAN **DUQUENNE**  
*Jacques*

Plomberie - Chauffage  
Sanitaire - Faïences

CONTACT  
18 Grande Rue 80260 ALLONVILLE  
Tél/Fax: 03 22 39 98 30  
Port: 06 07 41 83 83



**LEFEUVRE HABITAT**

Plâtrerie  
Electricité  
Menuiserie

03 22 91 98 09  
06 16 68 91 86

Chemin COQUIN (GAR) 80260 ALLONVILLE



**J. LEDREUX  
DEPANNAGE**

SANITAIRE - CHAUFFAGE - GAZ

13, chemin d'Amiens  
80260 ALLONVILLE  
TÉL : 03 22 93 73 82  
Port : 06 83 24 90 80

IMEI 409 374 748 000 1

S A L O N

COIFFURE

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h  
et le samedi de 9h à 17h  
7bis gde Rue - 80260 ALLONVILLE

03.22.93.01.59



**Francis VERVOORT**  
NÉGOCE DE VOITURE

1, Chemin d'Amiens  
80260 ALLONVILLE

Port. 06 89 35 69 20  
RCS 305 236 283  
TVA 523 052 362 83



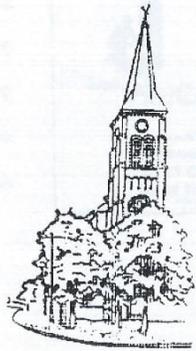
EDITIONS SARL  
Sylvianne PARMENIER

AGENDAS  
DEPLIANTS  
GUIDES  
PLANS

Vous assure la réalisation et  
le financement de votre projet

Parlons en ensemble

4, le Tour des Haies  
80260 ALLONVILLE  
Tél : 03 22 93 60 86  
Fax : 03 22 93 07 72



*Allonville*  
*année 2007*

Le Trait d'Union 2007  
Rédaction : Mairie d'Allonville  
Gravure, Impression : Graphishop, Abbeville  
Tirage : 280 exemplaires / vente et reproduction interdites